

**COMMUNITY AND PROTECTIVE
SERVICES COMMITTEE
REPORT 29
28 FEBRUARY 2018**

34

**COMITÉ DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION RAPPORT 29
LE 28 FÉVRIER 2018**

**Report to
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee
Comité des services communautaires et de protection
22 February 2018 / 22 février 2018**

**and Council
et au Conseil
28 February 2018 / 28 février 2018**

**Submitted on February 15, 2018
Soumis le 15 février 2018**

**Submitted by
Soumis par:
Janice Burelle, General Manager/ Directrice générale**

**Contact Person
Personne ressource:
Clara Freire, Manager/ Gestionnaire,
Community and Social Services/ Services sociaux et communautaires
613-580-2424 ext 15868, clara.freire@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2018-CSS-GEN-0003

**SUBJECT: City of Ottawa Response to the Truth and Reconciliation
Commission's Calls to Action**

**OBJET: Réponse de la Ville d'Ottawa aux appels à l'action de la Commission
de vérité et réconciliation**

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Community and Protective Services Committee recommend that Council

1. **Adopt a City of Ottawa Reconciliation Action Plan as presented in this report;**
2. **Adopt a Statement of Reconciliation adapted from the June 1, 2015 Federation of Canadian Municipalities Big City Mayors Caucus Statement of Reconciliation, attached as Document 1.**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

1. **d'adopter un plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa présenté dans le présent rapport;**
2. **d'adopter un énoncé de réconciliation inspiré de la déclaration d'appui à la réconciliation du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités du 1^{er} juin 2015 (document 1 ci-joint).**

RÉSUMÉ

En juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) a publié ses résultats et 94 [appels à l'action](#) visant à remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et à faire avancer le processus de réconciliation au Canada. Ces appels à l'action s'adressent à tous les ordres de gouvernement, au secteur privé ainsi qu'à l'ensemble des Canadiens.

En 2016, le Conseil municipal d'Ottawa a demandé au personnel de la Direction générale des services sociaux et communautaires de collaborer avec les partenaires autochtones locaux afin d'examiner les appels à l'action de la CVR et de rendre compte des possibilités d'action ([ACS2016-COS-CSS-0010](#)).

Le présent rapport propose une réponse municipale aux appels à l'action de la CVR qui correspond :

- à l'esprit et à l'intention des appels à l'action et des principes de vérité et de réconciliation de la CVR;

- aux commentaires reçus des aînés et des enseignants initiés aux valeurs traditionnelles des Premières Nations, métis et inuits;
- au travail municipal et aux réalisations du Comité d'étude sur les questions autochtones jusqu'à maintenant;
- aux demandes des partenaires communautaires à faire preuve à la fois de leadership et d'initiative, sans égard à la position des gouvernements provincial et fédéral;
- aux mesures entreprises par d'autres municipalités canadiennes.

Plusieurs mesures proposées dans le présent rapport découlent du travail du Comité d'étude sur les questions autochtones, des plans d'action des directions générales et d'autres stratégies approuvées par le Conseil. D'autres initiatives proposées gagneraient à être étudiées de façon plus approfondie et à faire l'objet d'un engagement politique. Le présent rapport propose que la Ville adopte un plan d'action de réconciliation afin de répondre aux appels à l'action de la CVR et que le personnel continue de collaborer avec le Comité d'étude sur les questions autochtones et de travailler par l'entremise de la présidente du Comité des services communautaires et de protection pour faire avancer le plan d'action de réconciliation.

L'actuel Comité d'étude sur les questions autochtones demeurera le principal mécanisme d'information et de recommandation d'améliorations concernant la mise en œuvre du plan d'action de réconciliation.

En vue de confirmer l'engagement municipal envers la réconciliation et les appels à l'action de la CVR, le présent rapport propose au Conseil d'adopter un énoncé d'engagement envers la réconciliation inspiré de la déclaration d'appui à la réconciliation du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités du 1^{er} juin 2015, qui figure au **document 1**.

L'adoption d'un tel énoncé est importante, car elle permet :

- de prendre des mesures immédiates, renforçant ainsi l'engagement envers la prochaine étape du cheminement commun vers la réconciliation;

- de réaffirmer la compréhension commune, la reconnaissance mutuelle et le respect entre la Ville et les communautés autochtones;
- de renforcer auprès de tous les résidents les valeurs et principes qu'incarne la Ville.

Hypothèses et analyse

En 2016, le Conseil municipal d'Ottawa a demandé au personnel de la Direction générale des services sociaux et communautaires de collaborer avec es partenaires autochtones locaux afin d'examiner les appels à l'action de la CVR et de rendre compte des possibilités d'action concernant les activités qui pourraient relever de la Ville d'Ottawa ([ACS2016-COS-CSS-0010](#)). Les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que des municipalités de tout le pays, ont adopté des mesures directement en réponse aux appels à l'action de la CVR.

Le personnel travaille en collaboration et en partenariat avec des fournisseurs de services autochtones et des membres de communautés autochtones de la région. Les mesures et activités proposées dans le présent rapport ne seraient pas possibles sans leur inlassable dévouement, et plus spécialement, sans le soutien de l'Ottawa Aboriginal Coalition et de la nation algonquine Anishinabe, la nation hôte d'Ottawa.

La réconciliation est un cheminement. La réponse proposée par la Ville d'Ottawa aux appels à l'action de la CVR, énoncée dans le présent rapport, fait partie du processus de réconciliation. Celui-ci se veut un effort collectif à long terme qui prend au sérieux la responsabilité de créer des changements systémiques et de nouvelles relations fondés sur une compréhension et un respect mutuels. Au fur et à mesure que le processus de la Ville progressera, les initiatives actuelles pourraient se transformer, et de nouvelles initiatives pourraient être recommandées afin de poursuivre le processus de réconciliation d'Ottawa à long terme.

Répercussions financières

Aucune répercussion financière n'est associée au rapport. Les activités entreprises dans le cadre de la réponse de la Ville aux appels à l'action de la CVR seront mises en œuvre à même les budgets de fonctionnement des directions générales.

Consultation publique et commentaires

En 2007, le Conseil municipal a appuyé la création du Comité d'étude sur les questions autochtones, un partenariat officiel avec des fournisseurs de services autochtones urbains et d'autres partenaires du secteur public visant à favoriser l'établissement de liens avec les communautés autochtones urbaines d'Ottawa et à répondre à leurs besoins. Le Comité demeure un partenariat fort qui compte à son actif de nombreuses réalisations dans divers secteurs de programmes à l'échelle de la Ville.

Le Comité est coprésidé par le président de l'Ottawa Aboriginal Coalition (OAC) et la directrice générale des services sociaux et communautaires de la Ville d'Ottawa (ou la personne désignée). Le Comité est composé de représentants des directions générales de la Ville d'Ottawa, de l'OAC, du Service de police d'Ottawa, de la Bibliothèque publique d'Ottawa, de Santé publique Ottawa, de Centraide, de Prévention du crime Ottawa, du Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain, de l'Ottawa-Carleton District School Board et de l'Ottawa Catholic School Board. La Direction générale des services sociaux et communautaires a pour tâche d'appuyer le travail du Comité d'étude sur les questions autochtones.

Ce dernier a ciblé des mesures potentielles à intégrer à la réponse de la Ville aux appels à l'action de la CVR. Des commentaires additionnels de la communauté autochtone ont été obtenus par les moyens suivants :

- Rencontres avec des aînés et des enseignants initiés aux valeurs traditionnelles des Premières Nations, métis et inuits;
- Rencontre avec des représentants de la nation algonquine Anishinabe, à la fois de la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn et de la Première Nation Kitigàn-zìbì Anishinabeg;
- Présentations aux membres de la communauté autochtone et non autochtone et consultation de ces derniers dans le cadre des forums communautaires de l'OAC.

CONTEXTE

La ville d'Ottawa est située dans le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine Anishinabe. Traditionnellement, Ottawa était, et demeure, un lieu de

rassemblement pour les Autochtones, car c'était un important lieu de commerce et de rencontre pour divers peuples autochtones.

Au Canada, plus de la moitié de la population autochtone réside en milieu urbain, ce qui représente une augmentation de 60 % en 10 ans ([Statistique Canada¹, 2017](#)). La population autochtone d'Ottawa est de 22 960 personnes selon le recensement de 2016 ([Statistique Canada², 2017](#)), mais les fournisseurs de services autochtones en milieu urbain estiment que la population réelle est plus de deux fois supérieure à ce nombre. La population autochtone d'Ottawa est constituée de membres de Premières Nations, d'Inuits et de Métis, trois communautés riches sur le plan culturel. C'est à Ottawa que se trouvent la troisième population inuite en importance et la quatrième population de membres des Premières Nations qui ne possèdent pas le « statut d'Indien » parmi les régions métropolitaines de recensement du Canada ([Statistique Canada, 2016](#)). Certains ont des ancêtres ayant vécu dans la région il y a des milliers d'années, mais beaucoup viennent de s'établir à Ottawa.

Comité d'étude sur les questions autochtones

Le travail du Comité d'étude sur les questions autochtones s'inscrit dans l'initiative stratégique « Initiative pour une communauté inclusive » (n° 31) du Plan stratégique 2015-2018 de la Ville d'Ottawa. Le Comité appuie la priorité stratégique « Communautés saines et bienveillantes », et particulièrement l'objectif stratégique « Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville » (SB1).

Un sous-groupe du Comité se rencontre jusqu'à quatre fois par année, et les dirigeants de tous les organismes membres et directions générales de la Ville se réunissent chaque année.

Tous les ans, le Comité rédige un plan de travail qui reflète les priorités en matière de services destinés à la communauté autochtone en milieu urbain, établies en collaboration avec l'OAC. Les plans de travail antérieurs ont notamment porté sur la culture, l'emploi, l'éducation, le logement et la santé.

Les faits saillants des nombreuses réalisations des deux dernières années dans divers secteurs de programmes sont présentés dans le **document 2**.

ANALYSE

Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

La Commission de vérité et réconciliation (CVR) a été créée en 2008 dans le cadre d'une initiative visant à étudier les répercussions du système des pensionnats indiens sur les Autochtones du Canada. Durant six ans, la CVR a examiné les registres officiels et parcouru le Canada pour recueillir les témoignages de milliers de survivants et de leur famille sur les répercussions des pensionnats et de la colonisation.

En juin 2015, la CVR a publié ses résultats et 94 [appels à l'action](#) visant à remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et à faire avancer le processus de réconciliation au Canada. Ces appels à l'action s'adressent à tous les ordres de gouvernement, au secteur privé ainsi qu'à l'ensemble des Canadiens.

Ils couvrent une vaste gamme de responsabilités gouvernementales, parmi lesquelles la protection de l'enfance, l'éducation, la langue et la culture, la santé, la justice, la commémoration, les musées et les archives, et la formation des fonctionnaires. Plusieurs recommandations sont destinées à « tous les ordres de gouvernement », et certaines visent précisément l'administration municipale.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à travailler sur les 41 appels à l'action énoncés dans le rapport final de la CVR qui sont de ressort fédéral ou partagé ([déclaration du premier ministre du Canada, 2016](#)). Les mesures et réponses jusqu'à maintenant comprennent :

- Un [énoncé](#) (novembre 2010) qui appuie les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), et qui charge la ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et la ministre de la Justice d'appliquer la Déclaration en collaborant étroitement avec les peuples autochtones;
- La mise en œuvre des Programmes urbains pour les peuples autochtones (PUPA) et un investissement de 118,5 millions de dollars sur cinq ans pour financer des programmes qui aiguillent les membres des peuples autochtones des centres urbains vers des services adaptés à leurs besoins particuliers. L'Ottawa Aboriginal Coalition et l'Odawa Native Friendship Centre sont notamment financés dans le cadre des PUPA.

En 2016, la province de l'Ontario a publié le document [*Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*](#), dans lequel elle s'engage à investir plus de 250 millions de dollars sur trois ans dans des programmes et des mesures regroupés sous cinq secteurs d'intérêt. L'une des initiatives proposées dans le plan est d'augmenter le nombre de places dans des services de garde agréés en dehors des réserves et de programmes pour les enfants et les familles qui soient adaptés sur le plan culturel.

En 2017, la Direction générale des services sociaux et communautaires a travaillé avec des organismes de services autochtones en milieu urbain pour préparer une évaluation des besoins et des propositions de financement. Début 2018, la Province a confirmé un financement de 7,7 millions de dollars pour des services de garde et des services à la petite enfance destinés aux Autochtones à Ottawa en 2018 et en 2019. Les Services à l'enfance travaillent activement à la planification et à la mise en œuvre des services avec les partenaires de services autochtones.

En 2015, le groupe de travail sur le partenariat et la réconciliation du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités a ciblé cinq appels à l'action directement liés aux administrations municipales. Le Caucus a adopté une déclaration d'appui à la réconciliation, qui a jeté les bases d'autres énoncés municipaux d'engagement envers la réconciliation.

D'autres municipalités, comme Toronto, London, Vancouver, Calgary, Montréal, Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon et Halifax, ont répondu aux appels à l'action par un éventail d'initiatives, notamment les suivantes :

- Adoption par les conseils d'énoncés qui reconnaissent l'histoire des premiers peuples ainsi que les séquelles laissées par les pensionnats autochtones sur les Autochtones du Canada, l'importance du travail de la CVR et l'engagement des villes à poursuivre le cheminement vers la réconciliation;
- Amélioration et officialisation des relations de travail avec les communautés autochtones;
- Mise sur pied d'expositions sur l'art et la culture autochtones et soutien à ces initiatives;
- Offre de formations de sensibilisation aux cultures au personnel;

- Intensification des efforts de recrutement d'Autochtones à des emplois municipaux;
- Offre de programmes liés à la réconciliation.

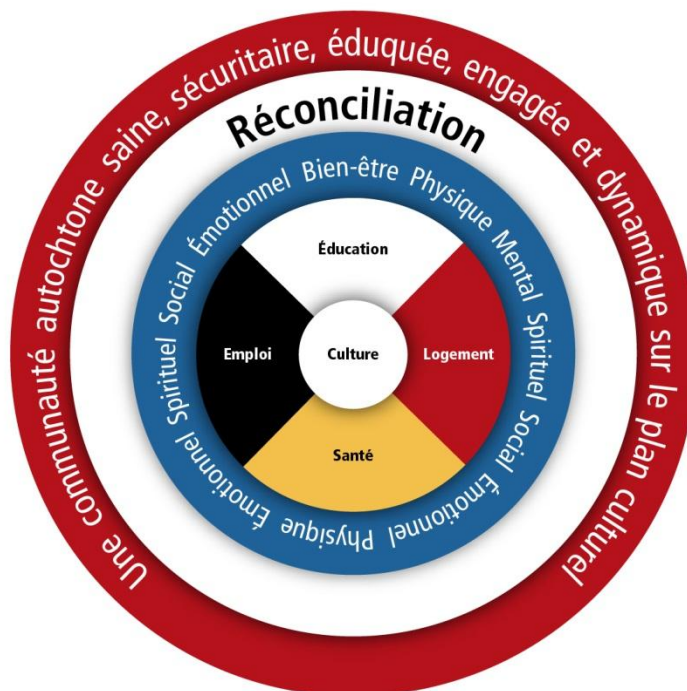
Pour en savoir plus sur les initiatives pancanadiennes, consultez le rapport [Les chemins de la réconciliation](#) de la Fédération canadienne des municipalités.

Processus de la Ville d'Ottawa

La relation et la confiance établies dans le cadre du travail du Comité d'étude sur les questions autochtones, en plus des nombreuses réalisations collaboratives, constituent le fondement du plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa. Beaucoup d'activités du Comité menées au cours des dernières années s'accordent parfaitement avec les appels à l'action de la CVR.

En 2017, le Comité a adopté un modèle de travail révisé afin de refléter l'approche intégrée en matière de réconciliation (**diagramme 1**). Le modèle inclut une vision collective, les secteurs de services prioritaires pour les communautés autochtones urbaines, ainsi qu'un ancrage dans la culture en son centre. La réconciliation s'enroule autour du centre pour refléter qu'il s'agit d'un cheminement, d'une destination, et en même temps, d'un moyen de travailler collectivement à l'atteinte d'une vision.

Diagramme 1 : Modèle de travail du Comité d'étude sur les questions autochtones



Plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa

Le personnel de la Direction générale des services sociaux et communautaires, en collaboration avec l'Ottawa Aboriginal Coalition et les partenaires du Comité d'étude sur les questions autochtones, a entrepris les activités suivantes afin de déterminer la réponse proposée de la Ville d'Ottawa aux appels à l'action de la CVR. En voici quelques exemples :

1. Examen des appels à l'action, plus précisément ceux qui mentionnent les municipalités et ceux qui sont destinés à tous les ordres de gouvernement;
2. Analyse des réponses et des engagements des municipalités de partout au pays;

3. Rencontres avec des aînés et des enseignants initiés aux valeurs traditionnelles des Premières Nations, métis et inuits pour obtenir leur point de vue sur ce que la Ville pourrait faire pour favoriser la réconciliation;
4. Travail dans les directions générales de la Ville pour cibler les initiatives de services et les mesures qui correspondent à l'engagement de mise en œuvre des appels à l'action de la CVR;
5. Présentations aux membres de la communauté autochtone et consultation de ces derniers dans le cadre des forums communautaires de l'OAC en 2016, en 2017 et en 2018;
6. Rencontre avec des représentants du Conseil de la nation algonquine, à la fois de la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn et de la Première Nation Kitigàn-zìbì Anishinabeg, pour obtenir leurs points de vue sur la réponse proposée de la Ville aux appels à l'action de la CVR;
7. Appui de la table du leadership du Comité d'étude sur les questions autochtones.

À la lumière du travail effectué à ce jour, le personnel a ciblé une série de mesures prises ou en cours pour répondre aux appels à l'action et aux principes de la CVR. Bon nombre de ces mesures découlent des initiatives approuvées par le Comité d'étude sur les questions autochtones ou le Conseil. D'autres mesures sont nouvelles, et d'autres encore gagneraient à être étudiées de façon plus approfondie et à faire l'objet d'un engagement politique pour faire avancer les choses.

Énoncé d'engagement envers la réconciliation

Le 1^{er} juin 2015, le [Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités](#) a adopté une déclaration d'appui à la réconciliation, qui figure au **document 1** ci-joint.

La déclaration reconnaît les séquelles laissées par les pensionnats et l'importance du travail de la Commission de vérité et réconciliation et affirme l'engagement de travailler avec les communautés autochtones afin de répondre à ses besoins.

On recommande au Conseil municipal d'adapter et d'adopter cette déclaration comme premier pas pour faire avancer le processus de réconciliation entre la Ville d'Ottawa et

les communautés autochtones à Ottawa et dans le cadre du plan d'action de réconciliation de la Ville.

L'adoption de l'énoncé permet :

- de prendre des mesures immédiates, renforçant ainsi l'engagement envers la prochaine étape du cheminement commun vers la réconciliation;
- de réaffirmer la compréhension commune, la reconnaissance mutuelle et le respect entre la Ville et les communautés autochtones;
- de renforcer auprès de tous les résidents les valeurs et principes qu'incarne la Ville.

Halifax (décembre 2015) a aussi adopté cet énoncé. D'autres municipalités ont adopté des énoncés semblables ou ont proclamé des années de réconciliation.

Un énoncé d'engagement envers la réconciliation propre à la Ville d'Ottawa pourrait être rédigé dans le cadre du prochain mandat du Conseil.

Plan d'action de réconciliation

Santé publique Ottawa (SPO) et la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) répondent aussi aux appels à l'action et aux principes de la CVR. Leurs stratégies individuelles correspondent à l'approche décrite dans le présent rapport. Les deux directions générales font partie du Comité d'étude sur les questions autochtones et c'est à lui qu'elles rendent compte de l'avancement de la mise en œuvre.

Le [plan de réconcili-ACTION](#) de SPO répond à neuf (9) des appels à l'action de la CVR et a été validé par des aînés autochtones. La mise en œuvre du plan est en cours et fera l'objet d'un rapport au Comité d'étude sur les questions autochtones.

[Le conseil d'administration de la BPO a reçu le 13 février 2018 un rapport](#) qui énonce les recommandations publiées dans la réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques. Il traite des mesures prises par la BPO pour répondre aux recommandations et propose d'autres aspects à étudier pour continuer sur la voie de la réconciliation.

Les initiatives de la Ville ci-dessous ont été ciblées au cours de la dernière année, sont déjà en cours dans le cadre du travail du Comité ou ont été approuvées par le Conseil dans le [Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture \(2013-2018\)](#) et le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion (2015-2018).

Culture

1. Élaborer et publier un protocole culturel civique relatif à la Première nation algonquine (*appels à l'action de la CVR 67, 79ii; principes 3, 6, 8 et 9*).
2. Installer en permanence les drapeaux de la nation algonquine Anishinabe dans la salle du Conseil et dans la place Marion-Dewar à l'hôtel de ville d'Ottawa afin d'honorer et de reconnaître la nation hôte de la région (*appels à l'action 47, 79iii; principes 3 et 10*).
3. Participer à la création et à la mise en œuvre d'une visite guidée « Se réconcilier avec l'histoire » pilotée par la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, en collaboration avec les membres des communautés autochtones et d'autres partenaires des secteurs public et privé (*appels à l'action 79i, 79iii; principes 3, 6, 9 et 10*).
4. Élaborer un processus sur mesure pour acquérir des œuvres d'artistes autochtones qui feront partie de la Collection d'art de la Ville d'Ottawa et les exposer avec respect (*appel à l'action 92ii; principes 4, 5, 8 et 10*).
5. Encourager l'emploi et la visibilité des langues autochtones (*appel à l'action 14i; principes 3 et 10*).
6. Cerner et établir des priorités pour l'allocation de financement culturel afin de soutenir des initiatives du public qui contribuent au processus de réconciliation (*appels à l'action 14iv, 83; principes 8, 9 et 10*).
7. Créer des modules de formation portant sur la sensibilisation aux cultures autochtones destinés au personnel municipal (*appel à l'action 57; principes 3, 4, 5, 6 et 10*).
8. Mobiliser des représentants de la nation algonquine Anishinabe, des Premières Nations, inuits et métis dans le cadre de l'élaboration de la politique de

commémoration de la Ville d'Ottawa. La politique énoncera entre autres un processus d'attribution de noms aux salles des bâtiments municipaux afin de rendre hommage aux peuples et aux langues de la nation algonquienne Anishinabe, des Premières Nations, inuits et métis (*appels à l'action 79ii, 79iii; principes 3, 8 et 10*).

Emploi

1. Mettre en place des stratégies pour augmenter le nombre d'Autochtones employés à la Ville d'Ottawa (*appels à l'action 57, 92ii; principes 4 et 5*), notamment :
 - a. élaborer de nouvelles approches de diffusion et de recrutement significatives sur le plan culturel;
 - b. promouvoir les pratiques exemplaires dans l'embauche et la sélection d'Autochtones dans le cadre du programme municipal de diversité et d'inclusion;
 - c. accroître le nombre de séances d'information sur l'emploi et le développement de compétences offertes aux étudiants et aux adultes autochtones pour mieux faire connaître les perspectives d'emploi à la Ville.

Services à l'enfance

1. Assurer une planification intégrée du système dirigée par les fournisseurs de services autochtones locaux qui offrent des services de garde d'enfants et des programmes pour les enfants et les familles. Il s'agit notamment de répondre aux besoins, de corriger les lacunes et de saisir les possibilités en ce qui concerne les programmes et services nouveaux ou améliorés pour les enfants et les familles autochtones, qui sont adaptés à la culture, dirigés par des Autochtones à Ottawa et financés par l'initiative provinciale Cheminer ensemble, ainsi que d'autres services de garde d'enfants et programmes pour les familles (*appel à l'action 12; principes 4, 5 et 8*).

Éducation et sensibilisation

1. Participation des directions générales de la Ville au Comité d'étude sur les questions autochtones (*principes 6, 7 et 9*).

2. Promotion d'un processus normalisé pour honorer le territoire algonquin non cédé à l'ouverture d'événements de la Ville (*appel à l'action 47; principes 3, 6 et 9*).
3. Occasions de sensibilisation aux cultures et d'apprentissage chaque année pour aider les directions générales de la Ville à renforcer leur capacité à offrir des services adaptés sur le plan culturel (*appel à l'action 57; principes 3, 5 et 10*).
4. Appui à la Journée de sensibilisation aux cultures autochtones, une journée annuelle d'apprentissage et de sensibilisation visant à commémorer la Journée nationale des Autochtones avec des partenaires de la communauté autochtone (*appel à l'action 57; principes 3, 5 et 10*).

D'autres initiatives de l'ancien plan de travail du Comité d'étude sur les questions autochtones qui ne figurent pas ci-dessus se poursuivront à titre d'activités opérationnelles.

Initiatives à examiner

Les initiatives ci-dessous ont été ciblées pour être étudiées de façon plus approfondie avec des partenaires communautaires autochtones, des membres de la haute direction et des dirigeants politiques.

1. Envisager de rédiger un énoncé d'engagement du Conseil envers la réconciliation propre à Ottawa (*appel à l'action 47; principes 2, 3, 9 et 10*).
2. Mettre en place un dialogue ou une rencontre chaque année entre les représentants élus municipaux, les leaders et les aînés autochtones, notamment des Premières Nations algonquines. Ce dialogue vise à nouer des relations, à échanger des points de vue et à orienter la prise de décisions. Le format et la composition officielle des participants au dialogue seront choisis en partenariat avec les parties intéressées de la communauté autochtone locale. (*principes 6, 7 et 9*).
3. Cibler et transformer certains espaces très visibles de l'hôtel de ville d'Ottawa et d'autres bâtiments municipaux et des espaces publics à des fins de commémoration, d'éducation et de sensibilisation tant dans un contexte traditionnel que contemporain (*appels à l'action 79ii, 79iii; principes 3, 8 et 10*).

Le personnel mobilisera des partenaires de services autochtones et non autochtones par l'entremise du Comité d'étude sur les questions autochtones et de la présidente du Comité des services communautaires et de protection pour faire avancer le plan d'action de réconciliation. Cette mobilisation permettra notamment d'étudier de nouvelles initiatives dans le cadre des nouvelles priorités pour le mandat du Conseil (2019-2022).

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

L'appel à l'action 43 de la CVR demande « aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'aux administrations municipales d'adopter et de mettre en œuvre la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) dans le cadre de la réconciliation ». Le plan d'action de réconciliation proposé dans le présent rapport correspond au cadre de réconciliation mentionné dans ladite Déclaration. Le personnel continuera à travailler avec la communauté afin d'assurer une harmonisation encore plus complète.

Mise en œuvre, suivi et rapports

Le Comité d'étude sur les questions autochtones demeurera le principal mécanisme d'information et de recommandation d'améliorations concernant la mise en œuvre du plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa. Le personnel continuera de faire des mises à jour sur les mesures prises dans le cadre du travail du Comité.

Afin de refléter la nouvelle approche employée pour la réconciliation ainsi que les changements linguistiques au sein de la communauté autochtone, le Comité discutera de la possibilité de changer de nom au cours de l'exercice 2018-2019.

La réconciliation est un cheminement. Le plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa proposé constitue une première réponse officielle fondée sur l'engagement de longue date de la Ville à améliorer ses relations avec les communautés autochtones locales par l'entremise du Comité d'étude sur les questions autochtones et d'autres initiatives.

La Direction générale des services sociaux et communautaires continuera d'assurer la coordination et le soutien administratif nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa et au travail du Comité.

Le personnel présentera au Conseil une mise à jour sur le plan d'action de réconciliation avant la fin de 2019, dans laquelle il pourrait recommander de nouvelles mesures pour le nouveau mandat du Conseil.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion particulière sur les zones rurales n'est associée au présent rapport. Les engagements qui y sont énoncés tiennent compte des Autochtones vivant dans les zones rurales.

CONSULTATIONS

Le plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa a été élaboré en partenariat avec les communautés des Premières Nations, inuites et métisses de la région.

La détermination et l'élaboration des mesures et des engagements proposés ont été coordonnées par le Comité d'étude sur les questions autochtones, formé des directions générales de la Ville, de l'Ottawa Aboriginal Coalition (OAC), du Service de police d'Ottawa, de Santé publique Ottawa, de la Bibliothèque publique d'Ottawa, Centraide, de Prévention du crime Ottawa, du Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain, de l'Ottawa-Carleton District School Board et de l'Ottawa Catholic School Board.

L'Ottawa Aboriginal Coalition comprend les organismes de services suivants :

- Gignul Non-Profit Housing Corporation;
- Kagita Mikam;
- Makonsag Aboriginal Head Start;
- Maison Tewegan pour jeunes autochtones;
- Pavillon Minwaashin – Centre de support des femmes autochtones;
- Tungasuvvingat Inuit;
- Ottawa Inuit Children's Centre;
- Centre Wabano pour la santé des Autochtones;
- Madawan Management and Development Inc.;
- Koki Mino-Miikan Nosawadoon;

- Représentant de la communauté métisse d'Ottawa.

La Ville travaille aussi en étroite collaboration avec l'Odawa Native Friendship Centre.

Des opinions, commentaires et appuis additionnels pour aller de l'avant ont été obtenus par les moyens suivants :

- Rencontres avec des aînés et des enseignants initiés aux valeurs traditionnelles des Premières Nations, métis et inuits;
- Rencontre avec des représentants du Conseil de la nation algonquine Anishinabe;
- Présentations aux membres de la communauté autochtone et consultation de ces derniers dans le cadre des forums communautaires de l'OAC.

En tout, plus de 500 personnes ont été consultées.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

S.O.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Aucun comité consultatif n'a été consulté pour l'élaboration du présent rapport

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

Cela dit, en ce qui concerne l'appel à l'action 43 de la CVR, la Ville continue d'y répondre et souhaite respecter l'esprit et l'intention de la Déclaration des Nations Unies, mais comme elle n'a pas le statut de nation et qu'elle est une créature de la loi de la province de l'Ontario, sa capacité à adopter et à mettre en œuvre entièrement cet appel à l'action est très limitée. Toutefois, la Ville continuera de travailler avec les Autochtones à l'intérieur de ce cadre.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES BIENS

Aucune répercussion sur la gestion des biens n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa et le travail du Comité d'étude sur les questions autochtones témoignent de l'engagement de la Ville à améliorer la qualité de vie de tous les Autochtones à Ottawa. Toutes les initiatives tiennent compte des besoins des personnes handicapées et respectent les exigences législatives.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune répercussion sur l'environnement n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le travail du Comité d'étude sur les questions autochtones et le plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa appuient les priorités stratégiques du mandat du Conseil (2015-2018) :

- Priorité stratégique : Communautés saines et bienveillantes
- Objectif stratégique SB1 : Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville
- Initiative stratégique 31 : Initiative pour une communauté inclusive

DOCUMENTS À L'APPUI (*Conservée dans les dossiers du greffier municipal*)

Document 1 : Version adaptée de la déclaration d'appui à la réconciliation du 1^{er} juin 2015 du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités

Document 2 : Réalisations du Comité d'étude sur les questions autochtones 2016-2017

SUITE À DONNER

La Direction générale des services sociaux et communautaires est chargée de coordonner et de surveiller la mise en œuvre du plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa et de rendre compte de son avancement.

Le personnel de la Ville veillera à ce que toutes les mesures, les nouvelles initiatives et les améliorations aux services et aux programmes énoncées dans ce plan sont mises en œuvre i) en collaboration avec les Services des règlements municipaux de la Ville d'Ottawa et ii) conformément au mandat du Comité d'étude sur les questions autochtones approuvé par le Conseil municipal le 28 mai 2014.

Le personnel présentera au Conseil une mise à jour sur le plan d'action de réconciliation avant la fin de 2019, dans laquelle il pourrait recommander de nouvelles mesures pour le nouveau mandat du Conseil.